



COMMISSION DES REGLEMENTS

Procès-Verbal N° 5 - Réunion du 30 mars 2023

Présents : Mme Sylvie SCHOUWEY – Mrs Michel MONIOTTE - Michel RENAUD et Robert PRICAZ.

Absent excusé : Mr Patrice ANTHONIOZ.

oooOOooo

→ FORFAITS SIMPLES

Dossier n° 20849089

U11 - Poule B - samedi 4 mars 2023

Jura Dolois 2 – Petite Montagne 1

- Forfait simple de Petite Montagne 1

Amende : 30 € à Petite Montagne

Dossier n° 20849085

U12 Féminines - samedi 4 mars 2023

Triangle Or 1 – Arcade Foot 1

- Forfait simple de Triangle d'Or 1

Amende : 30 € à Triangle d'Or

Dossier n° 20847428

Départemental 2 – Poule A – dimanche 5 mars 2023

Crottenay/C. Ain 1 – Lons RC 3

- Forfait simple de Lons RC 3

Amende : 55 € à Lons RC

Dossier n° 20868699

U15 Départemental 2 – Poule A – samedi 11 mars 2023

Gj Cœur du Jura 1 – Grandvaux 1

- Forfait simple de Grandvaux 1

Amende : 35 € à Grandvaux

Dossier n° 20849821

U18 Départemental 2 – Poule A – samedi 11 mars 2023

Montmorot/Macornay 1 – Viry 1 à 8

- Forfait simple de Viry 1 à 8

Amende : 30 € à Viry

Dossier n° 20848653

Départemental 3 – Poule B – samedi 11 mars 2023

Perrigny 1 – ASPTT Lons 1

- Forfait simple de Perrigny 1

Amende : 55 € à Perrigny

Dossier n° 20830540

Départemental 3 – Poule C – samedi 11 mars 2023

Molay 1 – Dole/Crissey 2

- Forfait simple de Dole/Crissey 2

Amende : 55 € à Dole/Crissey

Dossier n° 20869507

Départemental 5 – Poule B – samedi 11 mars 2023

Aromas 2 – Poligny/Grimont 4 à 8

- Forfait simple de Poligny/Grimont 4

Amende : 30 € à Poligny/Grimont

Dossier n° 20848650

Départemental 3 – Poule A – dimanche 12 mars 2023

Vaux 2 – Foncine/Fort Plasne 1

- Forfait simple de Vaux 2

Amende : 55 € à Vaux

Dossier n° 20849823

Départemental 5 – Poule C – dimanche 12 mars 2023

Choisey 2 – Cernans 1

- Forfait simple de Cernans 1

Amende : 55 € à Cernans

Dossier n° 20872402

U13 Départemental 3 – Poule C - samedi 18 mars 2023

Gj Cœur du Jura 4 – Rochef/Archel/Mois.1

- Forfait simple de Gj Cœur du Jura 4

Amende : 30 € à Gj Cœur du Jura

Dossier n° 20871662

Coupe Départ/ C.A. U15 Féminines – samedi 18 mars 2023

Jura Stad 1 – Jura Dolois 1

- Forfait de Jura Dolois 1

Amende : 30 €

Dossier n° 20872390

Coupe Départ/C. Mutuel U18 G – dimanche 19 mars 2023

Arcade 1 – Bresse Jura 1

- Forfait de Bresse Jura 1

Amende : 35 € à Bresse Jura

Dossier n° 20872396

Coupe Départ/C.A. Seniors Féminines à 11 – dimanche 19 mars 2023

Ney/Champagnole 1 – Lons RC 2

- Forfait de Lons RC 2

Amende : 55 € à Lons RC

Dossier n° 20896374

Coupe Départ/C.A. Seniors Féminines à 11 – dimanche 19 mars 2023

Septmoncel 1 – Bresse Jura 1

- Forfait de Septmoncel 1

Amende : 55 € à Septmoncel

Dossier n° 20896390

Départemental 3 – Poule C – dimanche 19 mars 2023

Archelange 1 – Foucherans 2

- Forfait de Foucherans 2

Amende : 55 € à Foucherans

Dossier n° 20896400

Départemental 5 – Poule C – dimanche 19 mars 2023

Trois Monts 3 à 8 – Choisey 2

- Forfait de Trois Monts 3 à 8

Amende : 30 € à Trois Monts

Dossier n° 20902353

U15 à 8 – samedi 25 mars 2023

Plaine 39 1 – St Claude 1

- Forfait de St Claude 1

Amende : 30 € à St Claude

Le match retour se jouera sur le terrain de Plaine 39.

Dossier n° 20902351

U18 Départemental 2 – Poule C – samedi 25 mars 2023

Macornay/Montmorot 2 à 8 – Jura Stad 1

- Forfait de Macornay/Montmorot 2 à 8

Amende : 30 € à Macornay/Montmorot.

Dossier n° 20930622

U11 – Poule G – samedi 25 mars 2023

Mont S/Vaudrey/Pleure 2 – Angillon/Champ.3

- Forfait de Angillon/Champ.3

Amende : 30 € à Angillon

Dossier n° 20930619

U13 Départemental 3 – Poule B – Samedi 25 mars 2023

Gj Porte du Jura 2 – Jura Sud 4

- Forfait de Gj Porte du Jura 2

Amende : 30 € à Gj Porte du Jura

Dossier n° 20930612

13 Départemental 3 – Poule C – Samedi 25 mars 2023

Dole/Crissey 2 – Gj Cœur du Jura 4

- Forfait de Gj Cœur du Jura 4

Amende : 30 € à Gj Cœur du Jura

Le match retour se jouera sur le terrain de Dole/Crissey.

→ FORFAITS GENERAUX

Dossier n° 20867981

Départementale 3 – Poule C

- Forfait général de Dole/Crissey 2 suite à 3 forfaits simples.

Amende : 110 € à Dole/Crissey

→ RESERVES

Dossier n° 20930625

U13 Départemental 1 Printemps – samedi 18 mars 2023

Jura Sud 2 – Montmorot/Macornay 1

- Réserve d'avant match sur l'ensemble des joueurs de Jura Sud 2, l'équipe de Jura Sud 1 ne jouant pas ce jour.

Réserve confirmée.

Après examen des pièces figurant au dossier, considérant que la réserve est insuffisamment motivée,

La Commission la rejette comme non fondée,

- Confirme le résultat et demande au secrétariat de débiter le compte de Montmorot de 35 € pour frais de confirmation de réserve
- demande au secrétariat de débiter le compte de Jura Sud Foot de 50 € pour non-respect des procédures.

Dossier n° 20930557

Critérium Seniors Féminines à 8 – Poule A – Dimanche 19 mars 2023

Angillon 1 – Haut Jura 1

- Réserve d'avant match (transcrite sur Réserves techniques) posée par Haut-Jura sur la participation et/ou la qualification d'une joueuse licenciée à Mont S/Vaudrey et jouant sous fausse licence à Angillon.

Réserve non confirmée par le club.

La Commission demande au secrétariat de débiter le compte de Haut-Jura de 30 € pour réserve non confirmée.

Dossier n° 20930628

Départemental 2 – Poule A – Dimanche 26 mars 2023

Grandvaux 1 – Lons RC 3

- Réserve d'avant match de Grandvaux car la tablette ne fonctionnant pas, Lons RC 3 n'est pas en mesure de fournir les licences ni pièces d'identité des joueurs au début de la rencontre.

Réserve non confirmée par le club.

La Commission demande au secrétariat de débiter le compte de Grandvaux de 30 € pour réserve non confirmée.

→ RECLAMATION D'APRES MATCH

Dossier n° 20868702

U15 à 8 - samedi 11 mars 2022

Viry 1 – Haut Jura 2

Réclamation d'après match du club de Viry portant sur 5 joueurs de Haut-Jura 2 inscrits sur la feuille de match ayant participé à la dernière rencontre de leur équipe première du 4 mars. Leur équipe première ne jouant pas ce week-end.

Après examen des pièces figurant au dossier, considérant qu'effectivement 5 joueurs de Haut-Jura 2 inscrits sur la feuille de match ont participé avec l'équipe 1 contre Jura Lacs le samedi 4 mars (l'équipe 1 ne jouant pas ce jour),

La Commission dit ces joueurs non qualifiés pour participer à la rencontre, donne match perdu par pénalité à Haut-Jura (-1 point, score 1-0 pour Viry) sans en reporter le bénéfice à Viry.

Demande au secrétariat de débiter le compte de Haut-Jura de (5 x 35 €) soit 175 € pour joueurs non qualifiés et 35 € pour réclamation d'après match.

→ MATCH ARRETE

Dossier n° 20930536

Départemental 1 Féminines

Bresse Jura 1 – Beaufort/Sagy 1

du 5 mars 2023

Match arrêté par l'arbitre à la 69ème minute, plus de 45 mn, en raison de l'intervention des pompiers à la suite de la blessure d'une joueuse de Bresse Jura.

Après examen des pièces figurant au dossier,

La Commission donne match à rejouer à une date à fixer par la Commission compétente.

→ CONTROLE DES SUSPENDUS

Dossier n° 20872455

Départemental 2 – Poule A – dimanche 26 février 2023

Lons RC 3 – Sirod 1

- Contrôle des joueurs suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

Considérant que le joueur de Lons RC 3, sanctionné par la Commission de Discipline de 1 match ferme à compter du 5 décembre 2022 a participé à la rencontre en n'ayant pas purgé sa sanction en équipe 3.

La Commission

- Dit le joueur de Lons RC 3 non qualifié pour participer au match
- Donne match perdu par pénalité à Lons RC 3 (-1 point et confirme le résultat acquis sur le terrain de 0 -4)
- Inflige à Lons RC l'amende réglementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu
- Inflige au joueur de Lons RC 3, un match de suspension ferme à purger à compter du 17 avril 2023.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de Lons RC par mail recommandé.

Dossier n° 20930630

Coupe Départ/C. Mutuel U15 – Samedi 25 février 2023

Dole S3/Chois/3 Mts 1 – Crotenay/ C. Ain 1

- Contrôle des joueurs suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

Considérant que le joueur de Dole S3/Chois/3 Mts 1 sanctionné par la Commission de Discipline de 1 match ferme à compter du 28 novembre 2022 a participé à la rencontre en n'ayant pas purgé sa sanction.

La Commission

- Dit le joueur de Dole S3/Chois/3 Mts 1 non qualifié pour participer au match
- Donne match perdu par pénalité à Dole S3/Chois/3 Mts 1 (confirme le résultat acquis sur le terrain 0-2)
- Inflige à Dole S3/Chois/3 Mts l'amende réglementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu
- Inflige au joueur de Dole S3/Chois/3 Mts, un match de suspension ferme à purger à compter du 17 avril 2023.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de Dole S3/Chois/3 Mts par mail recommandé.

Dossier n° 20930631

Critérium Féminin à 8 – Poule A – Dimanche 12 mars 2023

Crottenay/ C. Ain 1 – La Joux 1

- Contrôle des joueurs suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

Considérant que la joueuse de La Joux sanctionnée par la Commission de Discipline de 1 match ferme à compter du 5 décembre 2022 a participé à la rencontre en n'ayant pas purgé sa sanction.

La Commission

- Dit la joueuse de La Joux 1 non qualifiée pour participer au match
- Donne match perdu par pénalité à La Joux 1 (- 1 pt et confirme le résultat acquis sur le terrain 1-0)
- Inflige à La Joux l'amende réglementaire de 80 € pour participation d'une joueuse suspendue
- Inflige à la joueuse de La Joux, un match de suspension ferme à purger à compter du 17 avril 2023.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de La Joux par mail recommandé.

Dossier n° 20930633

Départemental 5 – Poule D – Dimanche 12 mars 2023

Rahon 2 à 8 – Pleure 2

- Contrôle des joueurs suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier,

Considérant que le joueur de Rahon 2 sanctionné par la Commission de Discipline de 3 matchs de suspension ferme à compter du 7 novembre 2022 a participé à la rencontre en n'ayant pas purgé sa sanction.

La Commission

- Dit le joueur de Rahon 2 non qualifié pour participer au match
- Donne match perdu par pénalité à Rahon 2 à 8 (- 1 pt et confirme le résultat acquis sur le terrain 1-2)
- Inflige à Rahon l'amende réglementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu
- Inflige au joueur de Rahon, un match de suspension ferme à purger à compter du 17 avril 2023.

Le secrétariat adressera la notification de la décision au club de Rahon par mail recommandé.

Les décisions de la Commission des Règlements sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel du District, dans les formes et conditions prévues à l'article 44 des R.G. de la Ligue. Dans le cas de litige portant sur un match de Coupe, le délai est ramené à 48 heures.

Sylvie SCHOUWEY
Secrétaire de séance

MONIOTTE Michel
Président de la Cion